



CONVENTION DE MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Entre les soussigné(e)s :

Le médiateur indépendant de la consommation	L'entreprise / Le professionnel
TIBERGHIE Julien 63 rue le pérugin, 34000 Montpellier jtcmediation@gmail.com 07 66 69 27 79	Raison sociale Fonction Adresse Email Téléphone

ARTICLE 1 OBJET DE LA CONVENTION :

La présente convention a pour objet de permettre au professionnel de satisfaire à son obligation légale de proposer à ses clients consommateurs un dispositif de médiation de la consommation conformément aux articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants du Code de la consommation.

Le Médiateur s'engage à assurer un service de médiation indépendant, impartial et confidentiel en vue de la résolution amiable des litiges entre le Professionnel et ses clients consommateurs.

ARTICLE 2 ENGAGEMENTS DU PROFESSIONNEL :

Le Professionnel s'engage à :

Informerses clients de l'existence du dispositif de médiation.

Mentionner les coordonnées du médiateur sur ses CGV, site internet et documents.

Fournir les éléments nécessaires à l'étude des dossiers.

ARTICLE 3 ENGAGEMENTS DU MÉDIATEUR :

Le Médiateur s'engage à :

Examiner les demandes en toute neutralité et respecter la confidentialité des échanges.

Proposer une solution dans un délai de 90 jours à compter de la réception d'un dossier complet.

Respecter le RGPD et les droits des consommateurs sur leurs données.

Le médiateur ne peut prendre de décisions à la place du client ni le représenter légalement devant un tribunal ni prendre de décisions à sa place.

ARTICLE 4 MODALITES DE SAISINE :

Le consommateur peut saisir le Médiateur :

- En ligne via le formulaire du site internet www.jtcm-conseils-et-mediation.fr
- Par email à : jtcmmediation@gmail.com

La saisine est gratuite pour le consommateur. La médiation se déroule en langue française.

ARTICLE 5 DUREE :

La présente convention est conclue pour une durée de **1 an**, renouvelable par tacite reconduction. Chaque partie peut mettre fin à la convention par écrit avec un préavis de 1 mois.

ARTICLE 5 CONDITIONS FORFAITS ANNUELS :

Adhésion forfaitaire annuelle : €

Coût par dossier (si applicable) : €

Facultatif :

Option complémentaire : €

Les frais de déplacements sont inclus.

Les modalités de paiement sont précisées sur devis.

ARTICLE 6 PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) :

Les informations collectées dans le cadre de la médiation sont traitées conformément au RGPD. Les consommateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

ARTICLE 5 REFERENCES AUX CGV :

*Le présent est régi par les CGV de JTCM Passerelle des liens qui couvrent notamment :
Modalités de paiement, Conditions d'annulation, report et remboursement.
Confidentialité et cadre éthique. Litiges et droit applicable.
Une copie des Conditions Générales de Vente est remise au client.*

ARTICLE 7 ACCEPTATION ET SIGNATURES :

Cette convention est remplie en deux exemplaires dont un remis au professionnel et le second conservé par le médiateur indépendant de la consommation de chez JTCM Passerelle des liens.

Fait à

Le

Le médiateur indépendant de la consommation Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	L'entreprise / Le professionnel Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »